



INFORMATION RELATIVE AU REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Chère Creutzwaldoise, Cher Creutzwaldois,

Le Code de l'Action Sociale et des Familles impose à la collectivité de tenir à jour un registre des personnes vulnérables et d'en informer la population. C'est à ce titre que je vous adresse ce courrier.

Qui sont les personnes vulnérables ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Les personnes adultes handicapées,
- Les personnes en situation d'isolement.

À quoi sert ce registre ?

La finalité de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes qui y sont inscrites en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence par le préfet (canicule, inondation, grand froid, épidémie...).

Qui peut consulter le fichier ?

Seuls les agents habilités par le Maire au recueil de ces informations. Ces informations sont conservées dans un fichier électronique sécurisé par un mot de passe. Ces personnes sont tenues au secret professionnel dans les conditions prévues par le code pénal. Le préfet peut toutefois solliciter la communication de ces données.

Comment puis-je m'inscrire ?

- Soit en renseignant le formulaire joint (au verso) et en le retournant à la mairie,
- Soit en appelant directement la mairie (03.87.81.89.61),
- Soit en nous adressant une demande par courrier postal (Mairie de Creutzwald - B.P. 20080 - 57150 Creutzwald) ou électronique : l.muller@creutzwald.fr.

La demande d'inscription est volontaire et peut se faire à tout moment. L'inscription est également possible par un tiers.

Exemple d'utilisation du registre des personnes vulnérables :

En cas de déclenchement du plan canicule par le préfet, la Ville peut être amenée à effectuer une veille téléphonique (s'assurer que les personnes vulnérables se portent bien, rappeler les bons réflexes et orienter si besoin), voire effectuer des visites à domicile pour les personnes qui en ont besoin.

À cette fin, vous trouverez au verso de ce document le formulaire d'inscription au registre des personnes vulnérables, que je vous invite à me retourner si vous deviez être dans l'une de ces situation-s.

La solidarité est l'affaire de tous !

Ensemble, restons attentifs aux personnes les plus vulnérables.


Le Maire,
Salvatore FIORETTO